**How to Avoid Violating a Copyright**

**Comment Eviter de Violer le Droit d'Auteur**

Par Jennifer Gray Woods

Le droit d'auteur est un ensemble de droits accordés aux créateurs d'œuvres originales qui se présentent sous une forme d'expression tangible. Voici cinq règles à garder à l’esprit :

1. Seul le propriétaire du droit d'auteur a le droit de :

* Faire des copies
* Distribuer
* Faire une présentation publique
* Afficher
* Produire des dérivés

2. Utiliser des matériels sans obtenir au préalable l'autorisation est une violation du droit d'auteur qui est punie d’une amende pouvant aller jusqu'à $150.000 dollars par violation. Ces violations incluent :

* Projection de paroles sur un écran pendant le service du culte sans permission
* Utiliser de la musique ou des images sur un site Web sans autorisation
* Changer les paroles de la chanson ou en faire de nouveaux arrangements sans permission
* Publier une performance de chant en ligne sans la permission de l'auteur et de l'artiste

3. Le droit d'auteur a une durée déterminée dans le temps. Pour les œuvres créées au cours de l’année 1978 ou après cette date, le droit d’auteur est en vigueur pendant la vie du créateur jusqu’à 70 ans. Après, l'œuvre entre dans le domaine public.

4. Toute personne est libre d'utiliser une œuvre du domaine public, toutefois :

* Les éléments trouvés sur Google (images, musique, etc.) ne sont généralement pas du domaine public.
* Les œuvres ne doivent pas obligatoirement porter le symbole © pour qu’elles soient protégés par le droit d'auteur.
* L’utilisation de matériel à des fins religieuses ou à des fins non lucratives n’est pas une justification pour enfreindre le droit d’auteur de quelqu'un.

5. Si vous trouvez du matériel que vous souhaitez utiliser et qu'il ne relève pas du domaine public, vous devez d'abord obtenir l'autorisation du détenteur du droit d'auteur. Lorsque vous aurez obtenu l'autorisation d'utiliser des documents protégés par le droit d'auteur, veillez respecter les conditions de la licence. Sinon, vous risquez toujours de violer le droit d'auteur de quelqu'un.

Jennifer Gray Woods, avocate, conseillère juridique au niveau de la Conférence Générale des Adventistes du Septième Jour.